

DYNAMOË MAISONS INDIVIDUELLES :

Actualisation des connaissances réglementaires sur l'audit énergétique et modélisation sur logiciel de calcul



BEE 3



ATOUTS DE LA FORMATION

- > Formation multimodale alliant distanciel et présentiel
- > Etude de cas et ateliers de mise en situation en présentiel

OBJECTIFS

- > Connaître les évolutions réglementaires au sujet de l'audit énergétique en maison individuelle.
- > Classifier les logiciels d'évaluation énergétique.
- > Justifier les données d'entrée lors de la modélisation de l'état initial d'une maison individuelle
- > Modéliser l'état initial d'une maison individuelle et proposer des scénarios de travaux cohérents
- > Evaluer un audit énergétique à partir de la grille de contrôle ADEME.

PUBLICS

- > Architectes
- > Maîtres d'oeuvre
- > Bureau d'études, ...

PRÉREQUIS

- > Avoir suivi la formation DynaMOE Maisons individuelles

FORMATEURS RÉFÉRENTS

- > Françoise Chaudrillier, Consultante et formatrice, experte dans l'efficacité énergétique et environnementale des bâtiments, **Lefficens**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Formation en distanciel (Zoom) : Classe virtuelle synchrone avec activités interactives (quiz / Klaxoon)
- > Formation en présentiel : atelier pratique de mise en situation sur cas concret (en individuel ou en sous-groupes)

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- > L'inscription doit être finalisée 15 jours avant le début de la formation. Contacter notre centre de formation pour plus de précisions.

VALIDATION

- > QCM final
- > Réalisation des activités pédagogiques en présentiel : travaux pratiques portant sur la modélisation d'un bâtiment, la construction de scénarios de travaux et l'évaluation d'un audit énergétique
- > Attestation de formation

DURÉE / HORAIRES

- > 1,5 jours (10 heures) dont 3 h en distanciel et 7h en présentiel

PRIX

- > **500 € nets de taxe**
- > Nous contacter pour les possibilités de financement

LIEUX

- > **Plateforme numérique** pour les cours en distanciel
- > **INES Formation & Evaluation** pour les cours en présentiel
Bâtiment Hélios
60 avenue du Lac Léman
73370 Le Bourget du Lac

DYNAMOË MAISONS INDIVIDUELLES :

Actualisation des connaissances réglementaires sur l'audit énergétique et modélisation sur logiciel de calcul

Étape 1 : Classe virtuelle (3h)

- Accueil des participants / Introduction
- Quiz sur les évolutions réglementaires depuis le 04/05/2022
- Présentation comparative des logiciels validés pour la réalisation de l'audit énergétique réglementaire
- Activité en sous-groupes : analyse commentée d'une grille de relevé de l'existant de la maison fil rouge DynaMOE1 et justification des données d'entrée
- Conclusion et envoi des consignes de l'exercice à réaliser en autonomie

Étape 2 : Exercice en autonomie (2h)

- Chaque participant dispose d'une grille de relevé préremplie et devra modéliser l'état initial de la maison fil rouge DynaMOE1 sur l'un des logiciels validés pour l'audit réglementaire (des versions d'essais seront mises à disposition)
Ce travail personnel sera renvoyé à la formatrice avant la journée en présentiel

Étape 3 : Journée en présentiel (7h)

- Accueil des participants et introduction
- Correction collective de l'exercice de modélisation de l'état initial
- Saisie des scénarios conformes à l'audit énergétique réglementaire et incitatif (en binôme)
- Étude d'un audit prérempli :
- Analyse des scénarios proposés et comparatif avec les scénarios réalisés le matin
- Focus sur les recommandations et la saisie du chiffrage
- Notation de l'audit selon la grille de contrôle ADEME en vigueur (travail en binôme)
- Restitution du travail de notation et commentaires
- Temps d'échanges – Questions/ réponses

TEST DE VALIDATION DES ACQUIS ET BILAN FORMATION

PROGRAMME

Date de mise à jour : 2025